

vivre à **montreux**

Journal d'information communal - No 2 - Mars 2009

Urbanisme : **Projet pilote à Clarens pour une meilleure qualité de vie**



**Urbanisme : concours
européen page 3**

**Energies
renouvelables page 5**

**Montreux
Pratique page 8**



**COMMUNE DE
MONTREUX**



EDITORIAL

Dans cette deuxième édition de «Vivre à Montreux», je vous invite – au nom de la Municipalité – à découvrir deux importants projets d’urbanisme actuellement en préparation à Montreux, parallèlement à la démarche en cours de requalification des Jardins de la Rouvenaz : un concours européen à Baugy et un projet pilote mené avec la Confédération à Clarens. Inventivité et créativité sont attendues au rendez-vous de ces deux projets dont le maître-mot est l’interdisciplinarité. A Baugy, un concours international de jeunes architectes permettra de dessiner un éco-quartier modèle. A Clarens, le «projet urbain» lancé par la Confédération cherche à définir des méthodes pour favoriser l’intégration sociale et la qualité de vie des habitants. Autre sujet d’importance pour notre Commune, qui est «Cité de l’énergie» depuis dix ans, la création du Fonds pour le développement durable, qui nous permet d’encourager par un soutien financier les efforts citoyens en faveur du développement durable. Enfin, toutes sortes d’actualités communales sont à découvrir au fil des pages. Je vous en souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous au n° 3, qui paraîtra avant l’été.

Pierre Salvi
Syndic

Edité par :

la Municipalité de Montreux,
mars 2009

Impression :

Imprimerie Monney, Clarens

Graphisme :

Salvi création publicitaire

Tirage :

15'000 exemplaires

Rédaction :

Béatrice Merk Mietta,
chargée de communication,
tél. : 021 962 79 40.

Courriel :

merkmieltab@comx.org

Imprimé sur du papier
certifié FSC

Conseil communal : prochaines dates

Les mercredis 1^{er} avril,
13 mai, 17 juin

Les séances ont en principe lieu à 20 heures en l’Aula du collège de Montreux-Est – Rue de la Gare 33 à Montreux, mais des changements sont possibles.

Pour s’informer :
021 962 77 77



Archives de Montreux

SAVIEZ-VOUS...

...**Que le 23 février 1924**, l’écrivain Colette, alors installée au Grand Hôtel des Avants sur Montreux, a écrit à son amie Marguerite Moreno, comédienne et actrice de cinéma très célèbre à l’époque «Les patrons d’ici sont des gens adorables. Tâche de t’en assurer par toi-même». L’histoire ne dit pas

si Madame Moreno a suivi ce conseil!

Mais d’autres célébrités ont assurément séjourné aux Avants, par exemple Vivien Leigh, la sublime actrice d’Autant en emporte le vent. Le Grand Hôtel des Avants a fermé après la deuxième guerre mondiale.

ENQUÊTE

Urbanisme : projets novateurs à Baugy et à Clarens

Sur le site des Grands Prés, à Baugy, un concours européen est lancé pour donner vie à un quartier d'habitation modèle. A Clarens, un projet interdisciplinaire vise à rendre son attractivité au lieu et à resserrer la cohésion sociale.



Service de l'urbanisme

Le site des Grands Prés à Baugy a été retenu pour le concours «EUROPAN»

Concours européen : un quartier modèle à Baugy

Montreux participe à la 10^e édition du concours EUROPAN – Programme Architecture Nouvelle, dont le but est de promouvoir la modernisation de la ville contemporaine à l'échelle européenne. La participation à ce projet représente un budget de 150'000.– francs, qui vient d'être accepté par le Conseil communal. Quatre autres villes suisses participent au concours : La Chaux-de-Fonds, Dietikon, Neuchâtel et Nyon.

Le site retenu est celui des Grands Prés à Baugy, dont la superficie avoisine les 25'000 m². Idéalement situé aux portes de la ville, ce terrain pourrait accueillir dans quelques années un quartier d'habitation «modèle» avec une dimension communautaire marquée.

Ville durable et vie résidentielle

Spécifiquement réservé aux jeunes architectes et urbanistes européens de moins de 40 ans, EUROPAN est un appel d'idées suivi de réalisations sur un thème donné. Cette année, le concours s'intitule «Urbanité européenne – Ville durable et vie résidentielle». Pour Montreux, grâce au regard extérieur apporté par des professionnels venant de toute l'Europe, c'est l'occasion de poursuivre les efforts déjà entrepris pour favoriser la qualité de son urbanisme, comme par exemple le réaménagement de la Place du Marché ou la démarche en cours de requalification des Jardins de la Rouvenaz. Autre avantage du concours, sa délimitation précise dans le temps. Le calen-

drier est fixé par les organisateurs : le lancement du concours a eu lieu le 19 janvier 2009, l'annonce des résultats est prévue le 18 janvier 2010. Quant à la réalisation du projet, le chemin est encore long. Il ne s'agit pour l'heure que d'une première étape visant à fixer les principes d'occupation de ces terrains.

Projet urbain : améliorer la qualité de vie à Clarens

Le Conseil communal a accepté le 28 janvier dernier à une très large majorité de financer le programme pilote «Projet urbain à Clarens». Montreux pourra donc participer à un ambitieux programme de la Confédération visant à favoriser l'intégration sociale dans les quartiers résidentiels. En clair, il s'agit de promouvoir la qualité de

En jaune le périmètre d'étude, en rouge le périmètre de réflexion. Le projet doit en effet s'inscrire dans son environnement.



Service de l'urbanisme

Des idées pour un quartier où il fera bon vivre

Pour leur projet, les jeunes architectes, urbanistes ou autres professionnels de l'aménagement devront tenir compte d'un certain nombre de critères relevant de plusieurs disciplines. Entre planification urbaine et conception de bâtiments, ils devront respecter les paramètres du développement durable et jeter les bases d'une vie de quartier harmonieuse.

Le futur quartier devrait être réservé prioritairement à l'habitat collectif – dont des logements à loyer modéré – et individuel groupé. Il offrira des espaces verts collectifs et des commerces de proximité et laissera les voitures en périphérie... le tout dans des constructions de qualité, écologiques, et bien intégrées dans le paysage de collines qui entoure le site.





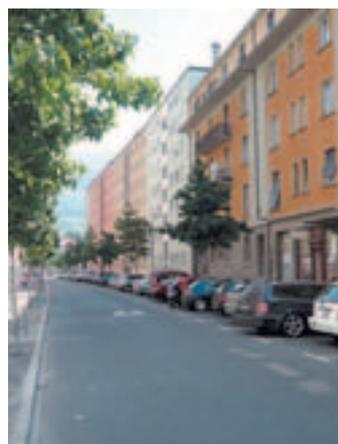
teurs du lieu, notamment des habitants. Le programme s'étendra sur trois ans, de 2009 à 2011. Le projet urbain de Montreux est financé pour moitié par la Confédération, avec 90'000.– francs par an et pour moitié par le canton et la Commune, qui versent chacune 45'000.– francs par an.

Clarens, site idéal pour le projet

Montreux a été pressentie avec Pratteln (BL) et Rorschach (St-Gall) pour la phase test du programme fédéral, qui permettra de mettre en place une méthodologie. Les Autorités de la ville ont choisi Clarens, d'une part en raison de l'image du site, et d'autre part pour ses atouts et son potentiel de requalification. Village d'origine vigneronne, Clarens devient dès la fin du XIX^e siècle l'un des pôles du développement de l'agglomération montreuusienne. A partir des années 60, en raison de la forte croissance qui caractérise cette période, de nombreux immeubles locatifs de grande taille sont construits, particulièrement sur la rive droite de la Baye de Clarens. Aujourd'hui, il en résulte une impression de désordre, à laquelle viennent s'ajouter d'autres éléments négatifs, comme le manque d'espaces publics de qualité ou le traitement trop routier des rues de quartier, induisant un sentiment d'insécurité.

Le «projet urbain» se concentre sur un périmètre dit de réflexion, délimité par la rue du Lac (au sud), la rue des Vau-

drès (à l'ouest), la ligne de chemin de fer, l'avenue du Châtelard (le long de la Baye de Clarens) et la rue Gambetta. **Ce périmètre est subdivisé en 3 secteurs: au sud-est, le secteur I est communément reconnu comme le centre de Clarens, avec ses commerces, logements collectifs, écoles, et activités diverses. Les bâtiments de l'ancienne usine Béard au nord présentent un bon potentiel de restructuration. Le secteur II, en amont de la voie de chemin de fer, comprend essentiellement des logements collectifs, ainsi qu'une école et une entreprise (les abattoirs). Le secteur III, au sud-ouest du périmètre, recèle**



Secteur I

encore quelques activités artisanales, voire industrielles, ainsi que des immeubles locatifs formant un ensemble assez hétéroclite. Le nouveau Plan général d'affectation, actuellement en cours de validation par le Conseil communal, prévoit exclusivement de la ré-

sidence et des activités dites compatibles à cet endroit.

Les objectifs

Le Comité de pilotage du projet, formé des chefs de service des affaires sociales et de l'urbanisme, du délégué à la jeunesse et de la conseillère municipale des Affaires sociales, Ecoles et jeunesse a défini des objectifs généraux, confirmés par les acteurs locaux lors de deux séances participatives. Il s'agit de:

- requalifier, valoriser et intégrer le périmètre aux autres secteurs de la ville;
- faire valoir les atouts du lieu;
- utiliser les zones qui ont un potentiel de restructuration pour y installer des équipements collectifs de quartier;
- favoriser la mixité sociale;
- améliorer l'image du quartier.

Ces objectifs relèvent de quatre domaines d'intervention différents: l'urbanisme, la mobilité, le logement et les aspects sociaux. Concrètement, pourraient se mettre en place des mesures telles que l'aménagement d'une place publique centrale, la création de cheminements piétonniers pour les écoliers, la création d'un centre



Secteurs II (en haut) et III

culturel de rencontre et d'animation, la promotion de la mixité sociale par immeuble. La liste n'est ni exhaustive ni définitive. Le projet débute et le programme des interventions sera précisé au cours des prochains mois, après consultation des habitants.



Mobilisation des habitants indispensable

Le projet urbain vise une meilleure qualité de vie à Clarens. Ce qui suppose des améliorations aussi bien matérielles (aménagement publics, rénovations immobilières) qu'immatérielles (mobilisation des habitants, changement des comportements sociaux). Une association étroite des destinataires à la définition et à la mise en œuvre des actions qui les concernent est indispensable à la réussite du projet urbain. La consultation des habitants pourra prendre plusieurs formes et des partenariats avec les associations locales sont également à développer.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

De plus en plus d'adeptes des énergies renouvelables

Grâce à son fonds pour le développement durable, Montreux veut promouvoir les énergies vertes.

En posant des panneaux solaires, il est possible de bénéficier d'une double subvention communale et cantonale.

Réchauffement climatique et hausse du coût des énergies fossiles rendent les gens de plus en plus attentifs au développement des énergies renouvelables. Adressées au Service des Bâtiments, les demandes pour améliorer sa consommation d'énergie sont en constante augmentation. «Depuis 2 ans, je constate une réelle volonté de la part des citoyens de faire des économies d'énergie et ce n'est pas seulement d'un point de vue financier. Les gens prennent réellement conscience de l'importance de l'écologie», constate Pascal Müllener, responsable des installations techniques des bâtiments communaux et du bureau d'information sur l'énergie.



Pascal Müllener

servé exclusivement aux particuliers et aux entreprises locales. La subvention peut être cumulée avec d'autres aides du canton. Huit types de projets ont été retenus par la Municipalité afin de faire bénéficier la population de ces subsides. Poses de capteurs thermiques, pose de cellules photovoltaïques, installation d'un chauffage central à bois, installation de pompe à chaleur en remplacement d'un chauffage électrique, obtention du label Minergie et Minergie P, établissement d'un bilan énergétique ou encore achat d'un vélo électrique. De cas en cas, tout autre projet visant le développement durable peut potentiellement bénéficier d'un soutien de la Commune. Depuis la mise en place de la subvention, le Service des Bâtiments a déjà reçu une douzaine de demandes émanant de particuliers dont quatre pour l'acquisition de vélos électriques. Mais les 80 % des demandes concernent la pose de panneaux solaires, qui

peuvent bénéficier d'une double subvention, cantonale et communale.

Comment s'y prendre?

Côté pratique, la démarche est simple. Un formulaire téléchargeable sur le site de la Commune permet de remplir sa demande. Il faut y joindre l'offre de l'entreprise qui va réaliser les travaux. Le tout est à envoyer au Service des Bâtiments. Pour la pose de capteurs solaires, il faut en plus se prémunir d'une autorisation communale auprès du bureau de l'urbanisme et s'acquitter d'un émolument de 100 francs. Il faut également joindre un plan de situation ou une photo avec l'emplacement des capteurs solaires. Un protocole de fin des travaux signé ainsi qu'une copie de la facture sera nécessaire afin de pouvoir recevoir les subsides.

Condition et informations :

[www.commune-de-](http://www.commune-de-montreux.ch)

[montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)

ou 021 962 78 09



Pascal Müllener

Importance du bilan énergétique

Une bonne isolation est un élément déterminant pour un bâtiment. Toit, sol de grenier, plafond de cave, façades et tuyauterie sont à contrôler pour améliorer les points sensibles et économiser de l'énergie. Chaque propriétaire peut faire appel au bureau d'information sur l'énergie afin de faire une première approche sur le comportement énergétique de leur bien. «Je prends en général 2 heures pour faire le tour complet de la maison avec le propriétaire et ensemble nous mettons le doigt sur les points faibles. Mon rôle est de leur donner un conseil neutre et éventuellement une documentation ou des liens internet où ils peuvent aller s'informer», explique Pascal Müllener. Une aide financière est également possible pour un bilan approfondi fait par des professionnels de la branche.



Pascal Müllener

Mise en place d'un fonds

Suite à la modification du règlement sur les indemnités communales liées à la distribution de l'électricité, la Commune perçoit 0,2 cts par kWh électrique consommé. Ce prélèvement a permis de constituer un fonds annuel de 210'000 francs, ré-



Niccol Steinberger/Édition E

INTERVIEW / PORTRAIT

Emil par Emil

Pourquoi Montreux?

Lorsque, en 1977, je partis pendant neuf mois en tournée avec le cirque Knie, ce dernier planta son chapiteau à Vevey. Charlie Chaplin faisait partie du public et, à l'entracte, j'eus l'honneur de lui remettre un bouquet de fleurs. Ce fut pour moi une expérience unique, car il devait décéder trois mois plus tard. **Après Vevey, le cirque s'arrêta à Aigle et je pus découvrir la région en faisant des excursions dans les environs, lesquels m'enthousiasmèrent.**

En 1998, nous revînmes en Suisse après un séjour de six ans à New York. Où donc habitiez-vous ? Je souhaitais aussi faire découvrir la Romandie à ma femme et nous partîmes de Lausanne en direction de Villeneuve. Sur notre route, nous découvriâmes, dans un parc très soigné, une statue blanche représentant une femme. Nous prîmes donc en photo le monument à la mémoire de Sissi, dont nous avions pu connaître l'histoire deux mois plus tôt à Vienne dans la comédie musicale intitulée «Elisabeth». Après cette photo, nous découvriâmes, sur le chemin du retour, une grande maison sous échafaudages, apparemment prête pour une rénovation totale. Immédiatement, nous fûmes intéressés par un logement et c'est pour cette raison que nous avons définitivement «planté notre tente» à Montreux. La maison porte, depuis 1912, le nom de «Riant Château», ce qui fait que nous sommes depuis vraiment au bon endroit.

Le 9 janvier dernier, Emil s'est vu décerner par la Commune la médaille de la reconnaissance de Montreux.

ACTUALITÉ Enfance, stationnement, utile...

Vin communal - à commander dès maintenant

Les vins issus des vignobles propriétés de la Commune de Montreux sont de souches «**Chasselas**» pour le blanc, «**Gamay**» et «**Garanoir**» pour le rouge.

La magnifique qualité des vendanges 2008 permettra d'offrir deux excellents crus du terroir : un chasselas, qui se distingue par son fruité et une acidité retenue, et un Gamay, allié au cépage Garanoir, qui séduit par ses arômes de petits fruits. Les deux vins sont disponibles en cartons de 6 bouteilles de 75 cl et de 12 bouteilles de 50 cl.

Souscription envoyée à tous les ménages. Délai de commande : 27 mars.

Commande et paiement possibles par internet : www.commune-de-montreux.ch - puis guichet virtuel - commandes.

Renseignements :

Service des domaines et bâtiments, rue du Temple 11, 1820 Montreux, tél. 021 962 78 00

REME, Réseau Enfance de Montreux et Environs

Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'accueil à l'enfance est géré par un seul réseau : le REME, **Réseau Enfance Montreux & Environs**, qui réunit les communes de Montreux et Veytaux, ainsi que Blonay et St-Légier en ce qui concerne les mamans de jours, désormais nommées «accueillantes en milieu familial». L'adhésion de la Commune de Montreux à un réseau

d'accueil de la petite enfance s'inscrit dans le cadre légal défini par la Constitution vaudoise et la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et donne droit à des subventions pour les communes qui s'organisent en réseau. Un partenariat public-privé avec les garderies Scoubidou et la Pouponnière a également été mis en place, conformément à l'obligation légale. Le REME offre 228 places d'accueil, dont 47 pour les bébés et 127 en préscolaire. 280 enfants sont en outre placés chez la soixantaine d'accueillantes que compte le

réseau. Montreux doit encore trouver des solutions afin de créer des places supplémentaires, notamment pour les bébés.

A terme, l'idée est de fusionner également avec le réseau REVE de Vevey et environs afin de créer un seul et unique réseau sur la Riviera.

Renseignements :

Service des affaires sociales, av. des Alpes 22, 021 962 78 30 ou Structure d'accueil familial de jour, 021 962 78 34 (lundi au jeudi)



B. Merk Mielta

Scoubidou accueille jusqu'à 24 enfants en âge d'aller à l'école.

Stationnement dans la Vieille Ville

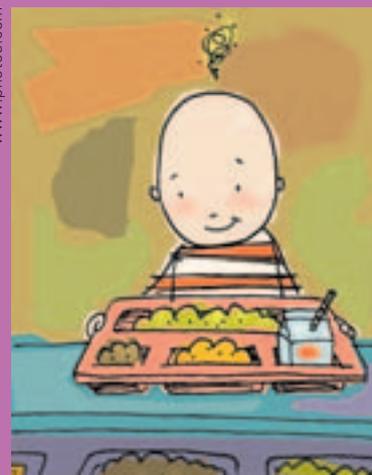
La solution transitoire de parcage au Parc Donner doit être prolongée. En effet, le petit parking d'une vingtaine de places réservées en majorité aux habitants du quartier qui est prévu au bas de la ruelle de la Baye devra encore attendre.

La falaise qui surplombe l'emplacement est instable et nécessite des travaux de consolidation. Une étude préalable intégrant les dangers liés à la rivière – crues, éboulements, sera entreprise afin d'établir la carte des dangers naturels pour le secteur de la Baye de Montreux situé au sud des gorges du Chauderon. Le parc Donner sera rendu aux enfants dans sa totalité dès que possible!

Agrandissement de la cantine scolaire à Montreux-Ouest

La cantine scolaire de l'Établissement secondaire de Montreux-Ouest passera de 48 à 140 places dès octobre prochain. Le Conseil communal a donné le feu vert à l'extension, qui comportera également une zone de pique-

www.photos.com





Iventis



Iventis

Jeux des écoliers

500 jeunes athlètes en provenance de 39 délégations du monde entier ont participé du 19 au 22 février aux Jeux internationaux d'hiver des écoliers organisés par Montreux et Vevey. **L'équipe Riviera a obtenu 7 médailles**, en ski alpin, ski orientation, patinage artistique et curling.

nique. Les travaux sont devisés à 780'000.– francs. Destinée à l'origine surtout aux grands élèves habitant trop loin pour rentrer, la cantine accueille aujourd'hui une majorité de petits élèves de 5^e et 6^e année. Le nombre croissant de parents qui travaillent et sans doute aussi la qualité du service offert, qui comprend le repas à la cantine et les devoirs surveillés, expliquent cette évolution. Le repas coûte 8.50 francs (5.50 francs pour les élèves bénéficiant d'un subside). Les travaux débuteront en juillet et se termineront en octobre.

A l'Établissement secondaire de Montreux-Est, la cantine sert environ 140 repas par jour et offre 80 places, un nombre qui pourrait se révéler bientôt insuffisant.

MONTREUX ville propre

Montreux Ville propre

La Commune attache une grande importance à la propreté sur le territoire communal. Pas moins de 70 employés de voirie sont à pied d'œuvre dès l'aube pour collecter les déchets et nettoyer routes et trottoirs. La Commune a installé plus d'une centaine de corbeilles «Requin» et de distributeurs de sachets «Robidog» pour les propriétaires de chiens. Tout est mis en œuvre pour associer



www.photos.com

Les fruits proviennent en majorité d'une ferme voisine.

Collège de Montreux-Ouest: fruits et légumes à la récréation

Depuis 3 ans, les élèves de l'établissement secondaire de Montreux-Ouest ont la chance de pouvoir acheter à 10 heures un fruit de saison, une galette de riz, voire une carotte, ainsi que du thé chaud en hiver et du jus de pommes en été. **But de l'opération: donner goût à une alimentation saine.** Les fruits proviennent en majorité d'une ferme voisine. Autre particularité, ce sont les élèves qui vendent aux élèves, selon un tournus et

moeynant un petit salaire. Tous les jeudis, place aux tartelettes et autres gâteaux confectionnés par des classes, mais cette fois au profit d'une école amie en Haïti. Chaque semaine, la vente rapporte entre 100 et 150 francs, qui sont remis au directeur de l'école haïtienne. Une manière efficace d'allier solidarité et connaissance de la géographie. Et un projet de partage dans lequel les élèves s'investissent avec beaucoup d'enthousiasme.

Thea Maffii



concrètement la population à une démarche participative de lutte pour la propreté des espaces publics et la protection de l'environnement.

Rappel: les poubelles doivent être sorties le matin de la collecte et non le soir précédent, ceci pour éviter que les renards, chiens errants, rats ou corneilles n'éventrent les sacs.

LE CHIFFRE

21'450 heures ont été nécessaires en 2008 pour la collecte sélective et le transport de 13'787 tonnes de déchets par la voirie.



www.photos.com

MONTREUX PRATIQUE

Activités, loisirs, agenda...

Des vestiaires neufs pour la piscine de la Maladaire

Les vestiaires et la zone d'accueil de la piscine de la Maladaire seront complètement transformés afin de répondre aux exigences modernes. Le nouveau concept remplace le système de vestiaires séparés hommes/femme par une zone d'arrivée et d'attente dite «salle» et une zone vestiaires dite «propre», les deux zones étant séparées par les cabines. Ce concept est largement utilisé dans les bains thermaux et dans les piscines publiques. La nouvelle zone d'accueil à l'entrée sera munie d'un comptoir qui fera face à l'entrée, de bureaux et de divers locaux. En décembre 2008, le Conseil communal a accepté le préavis de la Municipalité pour réaliser la transformation. Montant de l'opération: 3'275'000.- francs.

Les travaux nécessiteront malheureusement la fermeture de la piscine au public dès le vendredi 27 mars à 17 heures. La réouverture est prévue pour le mois d'octobre. Les écoles et clubs pourront continuer à utiliser la piscine dans leurs créneaux horaires habituels, sauf du 27 mars au 5 avril et du 6 juillet au 23 août.

Des loisirs pour tous

Suite à une motion demandant de favoriser l'accès des plus modestes à la culture par le biais d'un chéquier culturel, la Municipalité a décidé d'étendre le concept à un chéquier d'activités qui couvre l'ensemble des activités organisées par des institutions bénéficiant de subventions communales. **Trois chèques par personne et par année donnent droit à un rabais de 50% sur tout billet d'un montant minimum de 20 francs et à tarif normal.** Les personnes pouvant bénéficier de ce chéquier sont celles qui résident sur la Commune et qui reçoivent une subvention pour l'assurance maladie.

Pour obtenir le chéquier d'activités:

Agence intercommunale d'assurances sociales, av. des Alpes 22 (8h-11h30 et 14h-16h30) à Montreux. S'y rendre avec une pièce d'identité et un document officiel de l'OCC, Organe cantonal de contrôle, confirmant son droit à une aide pour l'assurance maladie obligatoire.

Informations complémentaires sur le chéquier: Direction Economie, Culture, Tourisme et Sports, www.montreux.ch/ects, tél. 021 964 56 11

«Coup de balai» sur la ville

Le samedi 16 mai 2009, la voirie de Montreux met sur pied une opération «Coup de balai printanier». Lors de cette rencontre avec les employés de la voirie, les jeunes de la Commune accompagnés de leurs parents sont invités à une matinée de ramassage des déchets. Le rendez-vous est fixé à 8h30 sous le Marché Couvert à Montreux. Le «travail» sera suivi d'une collation offerte par la Commune. Cette opération de sensibilisation se veut ludique: les enfants se verront proposer une animation autour du tri des déchets du repas. Et il y aura une démonstration du chien «Dusty», le premier chien au monde qui sait trier les déchets!

Renseignements et inscriptions: service de la voirie et des espaces verts, 021 989 87 20



Cécile Margueron

Dusty est sans doute le seul chien du monde qui sait trier les déchets!



Clarens - Montreux:
Rue du Lac 118



La Tour-de-Peilz:
Maison de la Commune



Vevey:
Rue du Simplon 38

Police Riviera

Police Riviera:

Police Riviera privilégie la proximité avec 3 sites d'accueil localisés. Les bases de Vevey et Montreux sont opérationnelles tous les jours, 24 heures sur 24, celle de La Tour-de-Peilz aux heures de bureau. Pour toute demande d'information non urgente, la population peut appeler le n° de la centrale: **021 966 83 00** ou remplir un formulaire contact sur le site internet www.police-riviera.ch. On y trouve quantité d'informations utiles, par exemple: agenda des manifestations, info trafic, bulletin d'information, pharmacies et médecins de garde. **Un guichet virtuel permet de commander des documents et de remplir en ligne toutes sortes de demandes d'autorisation.**

*Pour les urgences:
Police 117
Feu 118
Ambulance 144*

Agenda

22 avril

18h30, Salle Sissi, auditorium Territet: séance d'information sur les autorisations de construire, les capteurs solaires, la rénovation Minergie et le fonds pour le développement durable.

24 avril

Bibliothèque, 19h: lecture de textes par la compagnie Kbarrré

29 avril

Tour de Romandie, départ première étape

9 mai

102^e concours de la Fédération vaudoise des sapeurs pompiers, Place du Marché

16 mai

8h30, Marché Couvert, opération «coup de balai printanier: les enfants nettoient leur ville»

20 mai

Tour du Chablais, épreuve pédestre, étape à Territet de 19 à 20 h

28 mai

Bibliothèque, 19h: Emmanuelle de Riedmatten

présentera son film: «Pierre Landolt, du rêve à l'action»

29-31 mai

Sundance Festival, Centre des Congrès 2m2c

13 juin

dès 11h, festivités pour l'inauguration de la Vieille Ville

Saison culturelle concerts et spectacles à l'Auditorium Stravinski (2m2c)

16 mars Orchestre National Bordeaux Aquitaine

19 mars Yann Lambiel

31 mars Isabelle Boulay

4 avril Anne Roumanoff
18 avril 45^e Montreux Choral Festival

Location: 021 962 21 19 de 14 à 18h ou Billetterie@comx.org - internet: www.saisonculturelle.ch

Fermeture de la piscine de la Maladaire

Dès le vendredi 27 mars à 17 heures. Réouverture en octobre pour le public.

Pour les écoles et clubs, fermé du 27 mars au 5 avril et du 6 juillet au 23 août.